



MAIRIE DE RIEUX EN CAMBRESIS

Tel : 0327371508 Mail : mairie@rieuxencambresis.fr
Site : www.rieuxencambresis.fr

ARRETE MUNICIPAL

Organisation d'un ball-trap sur le territoire communal les 28 et 29 Mai 2022

- Nous, Maire de la commune de Rieux-en-Cambrésis
- Vu la demande présentée par Monsieur Didier VILLAIN, Président de la Société de Chasse tendant à organiser le Samedi 28 Mai 2022 de 15 heures à 24 heures et le Dimanche 29 Mai 2022 de 10 heures à 22 heures, un ball-trap sur la parcelle cadastrée ZH 164 située à proximité du CD 118 et appartenant à la commune de Rieux-en-Cambrésis
- Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Considérant que ce ball-trap est organisé au profit de la Société de Chasse

ARRETONS

Article 1^{er} : Le Maire autorise le ball-trap organisé au profit de la Société de Chasse de Rieux-en-Cambrésis le Samedi 28 Mai 2022 de 15 heures à 24 heures et le Dimanche 29 Mai 2022 de 10 heures à 22 heures sur la parcelle cadastrée ZH 164, appartenant à la commune.

Article 2 : Il est interdit d'établir les tirs à moins de 300 mètres des habitations.

Article 3 : Il est prescrit tous travaux, aménagements ou mesures tendant à éviter les accidents par retombées ou ricochets de plombs.

Article 4 : Suivant l'orientation de la parcelle, obligation est faite de tirer vers la plaine pour assurer la sécurité publique.

Article 5 : Les organisateurs devront prévoir le stationnement du public, des concurrents et des voitures.

Article 6 : Sont exigés de la part des organisateurs

- une police d'assurance couvrant la responsabilité civile en cas d'accidents susceptibles d'être causés aux tiers et aux concurrents
- l'engagement écrit des organisateurs dégageant toute responsabilité vis-à-vis de la commune propriétaire du terrain

Article 7 : Monsieur le Maire et Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Avesnes-Les-Aubert-Carnières sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rieux-en-Cambrésis le 21 Mars 2022

Le Maire,

MOUSSI Michel